

Procès-verbal de la commission recherche du 14 décembre 2023, rédigé par N. Jaëck, VP Recherche

Ordre du jour

14h : CR plénière et CDUR à la MÉCA

1. Validation du PV du 23 novembre 2023
2. Présentation des projets « Région » et validation des cofinancements « établissement »
3. Validation des rapporteurs pour les colloques (2ème session)
4. Validation des rapporteurs pour les publications et rappel des règles de financement pour les auteurs UBM
5. Science ouverte et outils de visibilité de la recherche : présentation Soufiane Rouissi
6. Présentation de la bibliothèque du Musée d'Aquitaine, et présentation de la convention avec le Musée
7. Questions diverses : Professeurs associés, demande d'HDR d'Issa Diab

Étaient présents ou représentés :

M.-C. Gonzalez Scavino, E. Guilhamon, N. Jaëck, A. Lampropoulos, P. Beaucé, P. Sauvanet (représenté par Pierre Katuszewski), E. Suzuki, M-C Lipani, C. Gensbeitel, V. Liquète, C. Croce, L. Houssais, S. Rouissi.

Pour la DR : K. Abado, A. Benharrat, V. Biélenda, A. Bienvenu, A. Huteau, S. Maleret

Pour le SCD : J. Baudry

N. Jaëck commence par remercier très chaleureusement Joël Brouch et l'OARA pour leur invitation, à la fois à tenir la CR dans le bel auditorium d'ALCA et à assister à deux sorties de scène, « Ferfeu »/Cirque AEREO et « Caverne »/collectif OS'O. C'est la troisième fois que la CR/CDUR se déplace – au Musée d'Aquitaine, au MADD et maintenant à la MÉCA. Ces déplacements, cette façon de se rendre « en ville », ne sont pas anecdotiques : c'est une manière de rendre matérielle une politique d'ouverture et de collaboration et d'ancrer l'université dans les lieux avec lesquels elle construit un partenariat scientifique. Le travail dans ce sens, pendant ce mandat, a donné lieu à une convention cadre entre l'université et la ville de Bordeaux, et entre l'université et le musée d'Aquitaine – qui sont toutes deux sur le BV. Entre l'université et l'OARA, les premiers projets voient le jour : la décision scientifique de soutenir la recherche-crédation produit à l'OARA ses premiers fruits, puisque d'une part J. Brouch a accepté d'environner, tous les trois ans, une thèse de recherche-crédation (1 contrat doctoral tous les trois ans étant fléché « recherche-crédation » à l'UBM) – on note que si tel est notre accord, J. Brouch fait déjà plus que promis, en environnant dès cette année la thèse de Lorelei Dupé, sous la direction de P. Katuszewski – et que d'autre part, l'OARA financera à partir de septembre 2024 une thèse CIFRE en géographie, dirigée par Sylvain Guyot, pour voir ce que les arts vivants font pour construire la cohérence du territoire néo-

Aquitain. N. Jaëck salue donc ce partenariat scientifique, cette montée en puissance de la recherche-création à l'UBM, sous l'égide d'ARTES, et cette collaboration avec la cité.

Joël Brouch directeur de l'Oara prend la parole pour présenter la MÉCA et pour réaffirmer la nécessité de créer un lien avec l'université : il dit que ce partenariat est très important pour lui. Il précise qu'il a déjà, pour le financement de la thèse CIFRE, pris langue avec un géographe, qui sera dirigé par Sylvain Guyot et qui cherchera à voir comment le nouveau territoire qui est devenu la Nouvelle-Aquitaine permet de nouvelles formes de collaboration ou pas.

Il explique que le bâtiment de la MÉCA réunit 3 agences : l'ALCA (agence du livre, du cinéma et de l'audiovisuel), l'OARA (office artistique de la région) et le FRAC (fond régional d'art contemporain). Le contrat CIFRE qui sera recruté pourra travailler dans les locaux de l'oara et sera intégré à l'équipe.

On commence l'ordre du jour.

- Validation du PV du 23 novembre 2023 : le PV est validé à l'unanimité.
- Présentation des projets « Région » et validation des cofinancements « établissement »

Il s'agit pour la CR d'examiner ces projets déposés à l'AAP général « Recherche » de la Région, de confirmer que ces projets présentent bien un intérêt pour l'université, et de valider la part de cofinancement établissement qu'ils impliquent. N. Jaëck souligne deux points avant de passer à la présentation des projets. D'abord, elle informe la CR que Stéphane Weiss, chargé de mission SHS à la Région est venu hier à l'UBM, dans le cadre d'une tournée des universités de la Région, et qu'il y a rencontré les groupes émergents, la BIC Box, la chaire Diasporas, et les directeurs d'unités, pour se présenter, présenter les dispositifs de la Région, et entendre les commentaires et les questions – il excuse son absence à cette CR, il a malheureusement été convoqué à la Région. Cette proximité avec la Région est centrale : la Région est un partenaire important pour l'université en Nouvelle-Aquitaine, elle finance nos projets, nos colloques, notre réseau 3R 3Francophoné@ et notre chaire Diasporas africaines. Pour autant, cette année, les réponses à l'AAP Région sont très peu nombreuses – quatre seulement, malgré des taux de réussite généralement très bons, comme le tableau récapitulatif en annexe 1 l'indique.

Plusieurs raisons expliquent sans doute cette désaffection – le manque de temps notamment. N. Jaëck dit que c'est un mauvais signal pour nous de voir qu'il y a si peu de demandes. Elle rappelle l'important levier qui a été mis en place pour aider les chercheurs : le pôle projet de la Direction de la Recherche fait des réunions d'informations sur les différents dispositifs et aide au montage des projets de recherche. Les collègues qui y participent en sont très contents, mais ils déplorent aussi le manque de temps. N. Jaëck espère que les octrois de CRCT pour des collègues qui ont obtenu un projet Région, comme le CAC en a attribué plusieurs ces deux dernières années, va encourager les collègues à déposer.

B. Collignon se dit frappée du très faible nombre de contrats doc demandés : cette possibilité devrait être selon elle une incitation pour les collègues à déposer des projets Région : l'avantage lorsqu'on fait un projet Région avec un contrat doc c'est que le contrat est environné, et le doctorant fait donc sa thèse dans de bien meilleures conditions. Selon elle, il faut communiquer davantage sur ce point. Elle dit aussi que le projet Région paraît très lourd sur la partie financière mais que les chercheurs ne se rendent pas tous compte qu'ils seront complètement accompagnés sur cette partie du projet par les collègues du pôle projets et partenariats.

N. Jaëck est d'accord sur le fait qu'il faudrait expliquer mieux ce dispositif en valorisant tous les avantages du point de vue de l'enseignant chercheur. Elle souligne aussi que la multiplication

des guichets est peut-être contreproductive en la matière : il y a l'AAP interne de la PSE dédié aux projets de recherche, et également l'AAP de la MSHBx, très bien doté.

C. Gensbeitel pense qu'il y a aussi un effet psychologique : si la Région affichait clairement qu'elle valorisait tous les types de recherche dont les sciences humaines, la culture etc... cela découragerait moins les chercheurs. Il ne sent pas une priorité donnée aux SHS dans les AAP proposés sur le site de l'ANR. Il se désole que les collègues soient obligés de revoir leurs projets pour rentrer dans le cadre des appels à projets.

N. Jaëck explique qu'en effet, malgré plusieurs demandes auprès de la Région, ils ne souhaitent pas cibler un axe sur les SHS : S. Weiss a simplement encouragé les Directeurs d'Unités à répondre aux différents AAP, en apportant une réponse SHS aux thématiques priorisées – notre communauté est convaincue que cela ne répond pas aux attentes légitimes des SHS, souvent convoquées à des fins d'acceptabilité sociale, mais peu sollicitées dans leur cœur de recherche.

V. Bielenda explique qu'il y a deux dispositifs qui fonctionnent de manière différentes : les PSGAR qui sont récents et fonctionnent sur des thématiques définies par la Région au regard de ses compétences et du développement qu'elle souhaite donner à son territoire. Et l'AAP ESR que la Région continue à financer dont 2 priorités concernent les SHS – il est donc possible de postuler. Pour l'axe « Défis sociétaux », les unités telles qu'Ausonius, Passages ou le MICA semblent plus y trouver leur place que certaines autres unités, mais tout est ouvert. De plus, des collègues d'Ausonius et Passages ont porté des projets via le dispositif PSGAR.

B. Collignon se demande si N. Jaëck a des informations sur une idée qui court selon laquelle les dotations pour l'AAP blanc vont baisser, et que la région va financer les établissements de façon pérenne sur le temps long. Pour le premier point, N. Jaëck répond que pour la recherche, la Région a expliqué qu'elle disposait d'un budget constant : le budget a donc largement été déporté vers les PSGAR, mais G. Blanchard a confirmé qu'ils ne toucheraient plus à l'AAP général. Pour le second, elle n'a pas entendu parler de financement pérenne, sinon la permanence du dispositif 3R, qui est remarquable, et qui permet un financement pérenne pendant 5 ans. Elle rappelle que les projets BD, Francophonéa, Réseau littoral où nous sommes pas mal impliqués, sont financés sur le temps long. Cela ne finance pas la recherche mais ce n'est pas la prérogative de la Région. C. Gensbeitel dit que le problème, c'est que l'État a le même point de vue.

V. Liquète se dit lui aussi inquiet par cette baisse de participation à l'AAP région, il a la sensation qu'il y a beaucoup d'appels à projets et que les chercheurs s'épuisent, il faut réussir à anticiper de manière précise qui va participer à l'AAP région pour l'accompagner, et souvent les équipes ne savent pas qui va postuler, et découvrent des initiatives disparates qu'elles n'ont pas pu coordonner. N. Jaëck confirme qu'elle a ce genre d'échos de plusieurs équipes – c'est une des raisons pour lesquelles elle a essayé de mettre en place une politique pluriannuelle de la recherche, pour le recrutement, et aussi pour la prise de décision collective des AAP à la réponse desquels l'unité souhaitait apporter son soutien, de manière construite et coordonnée. Pour C. Croce il n'y a pas encore assez l'idée de la dimension collective de la recherche pour beaucoup de chercheurs. Elle souhaite voir les projets et les lire, avoir une idée sur ce qui est fait. Selon elle, on ne peut plus travailler tout seul. N. Jaëck partage ce constat et dit que l'on pourrait voir en CDUR comment pallier ce problème de dispersion. Elle ajoute cependant qu'il y a des gens qui ont du bénéfice à travailler seuls, en lien avec leur propre communauté d'intérêts scientifiques – à son sens, il ne faut pas dévaloriser non plus la recherche individuelle.

La CR examine ensuite les demandes, qui sont présentées par N. Jaëck. Elle explique que le but du jour est de valider le fait qu'en finançant ces projets on ne met pas en danger l'établissement, ce qui

n'est pas le cas bien entendu – la somme totale sollicitée étant bien inférieure à celle que l'établissement a versée ces 4 dernières années – 7688 euros au total. (cf annexe 2)

La CR vote l'attribution des financements à l'unanimité.

- Validation des rapporteurs pour les colloques (2ème session)

N. Jaëck présente le tableau des rapporteurs pour la deuxième session de l'AAP colloques. Chaque rapporteur se voit attribuer 2 dossiers, l'un dans sa discipline plus un autre. Les rapporteurs auront deux semaines au mois de janvier pour faire leur évaluation des dossiers et le vote concernant le choix de l'attribution des financements se fera lors de la CR du 1er février 2024.

- Validation des rapporteurs pour les publications et rappel des règles de financement pour les auteurs UBM

De la même façon que pour les colloques, N. Jaëck présente le tableau des rapporteurs pour l'appel à publications. L. Houssais annonce qu'il va lui aussi déposer un dossier pour une publication sur l'artisanat à l'époque coloniale. C. Gensbeitel et B. Collignon se déclarent volontaires pour rapporter sur ce dossier.

N. Jaëck en profite pour faire un rappel, sous le contrôle des présents, des décisions qui ont été prises en CR pour les publications, à la suite de questions que F. Boulerie lui a posées en amont de la CR. Quand un chercheur veut publier un ouvrage aux PUB ou aux presses d'Ausonius, la procédure est la suivante : il/elle ne va pas au PPI pour connaître le coût d'impression – ce n'est pas son affaire, ni son travail. Il va voir les PUB, dont le comité d'édition valide ou non le volume. Si le volume est accepté, les PUB font ensuite un devis et demandent si besoin, et comme nous en avons l'habitude, un complément aux unités. Il n'a jamais été question de supprimer les financements de la part des unités. En revanche, ces volumes « internes » ne demandent plus de financement à la PSE – le budget des PUB et d'Ausonius, déjà augmenté cette année des sommes perçues auparavant à la PSE, pourra être abondé si besoin au budget rectificatif.

J.-P. Engelibert ne comprend pas combien l'UR peut s'engager à donner car il ne sait pas combien l'ouvrage va coûter au total. N. Jaëck répond que les équipes sont habituées à provisionner une somme qui est en général assez comparable chaque année mais qu'effectivement, une incertitude demeure, liée au coût respectif de chaque volume et au calendrier de publication des maisons d'édition. Au mois de septembre, il est ainsi nécessaire de faire un point, et d'ajuster. Les présents confirment que c'est bien ce que la CR a décidé, et K. Abado prendra rendez-vous avec Isabelle Emy et Eric Suire si les choses ne sont toujours pas claires pour eux..

- Présentation de la bibliothèque du Musée d'Aquitaine, et présentation de la convention avec le Musée

Laurent Védrine souhaite présenter la bibliothèque du Musée d'Aquitaine à la CR et aux étudiants. La bibliothèque est spécialisée en histoire, histoire de l'art, archéologie et ethnographie, la bibliothèque propose notamment des fonds spécifiques sur l'histoire de Bordeaux et sur la Seconde guerre mondiale, et nos étudiants, ainsi que les personnels, y sont tous bienvenus. Une information a été envoyée aux étudiants. Cela dépasse le compte-rendu, mais L. Védrine, rencontré le 17 janvier par N. Jaëck, lui a dit que la bibliothèque ne désemplissait pas désormais : il en est ravi.

- Questions diverses : Professeurs associés

Lors de la précédente CR plusieurs membres s'étaient étonnés de la demande de vote concernant l'association de chercheurs à l'unité Plurielles. On a vérifié, et les textes disent bien que le vote de la CR n'est nécessaire que pour les cas exceptionnels de véritables doubles rattachements dérogatoires. Ce qu'il faut bien rappeler aux UR en revanche, c'est que les associés ne peuvent pas plus que les titulaires être associés à une autre équipe. On se redit qu'il sera intéressant, en fin d'année civile, de disposer, pour chaque unité et pour information, de la liste de tous les associés.

- Questions diverses : demande d'HDR d' Issa Diab

N. Jaëck présente ensuite une demande particulière faite par un chercheur. Il a déjà fait une demande de soutenance d'HDR à l'université de Marseille qui lui a été refusée. N. Jaëck est d'avis de ne pas accepter cette demande car elle n'est pas tournée directement vers l'université, la lettre a été envoyée dans plusieurs établissements en France, et elle est très – trop – générale. B. Collignon est d'accord avec N.Jaëck ; elle ajoute qu'elle aimerait que l'université réfléchisse à une règle générale qui définirait ce qui est attendu pour faire une demande de soutenance d'HDR. Elle propose de commencer à faire ce travail lors des prochaines CR, ce que N. Jaëck accepte volontiers – mais il n'en reste que 2 dans ce mandat, et c'est peut-être un travail structurant qu'il vaut mieux laisser à la CR suivante, pour ne rien sembler lui imposer. La demande d'Issa Diab est en tous cas rejetée, à l'unanimité.

- Science ouverte et outils de visibilité de la recherche : présentation de Soufiane Rouissi

S. Rouissi présente l'effort d'UBM pour rendre accessibles ses publications en accès ouvert. Il montre l'évolution par année du nombre des dépôts dans HAL (qui est croissante) et le baromètre Science ouverte, qui montre qu'UBM est dans la moyenne des établissements français. Dans un deuxième temps, il présente la mise en place dans l'Annuaire de deux nouvelles informations concernant le chercheur : sa fiche IdRef et sa fiche ScanR. Ces fiches indiquent la liste des publications du chercheur (IdRef) complétées par des informations relatives aux Unités de recherche (ScanR). Il est important que les chercheurs les connaissent pour les faire modifier s'il existe des erreurs puisque ces fiches représentent pour l'extérieur l'activité du chercheur.

Comme la fiche ScanR découle de l'IdRef, le chercheur peut demander des modifications des informations recensées par IdRef au SCD qui les gère.

N. Jaëck demande aux membres de la CR s'ils utilisent la signature normalisée. Il est important de pouvoir relier chaque chercheur à son unité et à l'Université Bordeaux Montaigne. Les chercheurs ne l'utilisent pas tous, certains disent ne pas savoir ce que c'est, et N. Jaëck demande aux directeurs de rappeler l'existence de cette signature à leurs équipes.

E. Guilhamon rappelle qu'il faut vérifier de temps en temps qu'il n'y ait pas d'abus d'identité. Sur la fiche IdRef, et donc sur l'Annuaire à présent, on peut demander au SCD de ne pas faire figurer sa date de naissance. C. Gensbeitel fait remarquer que lors du dépôt du texte intégral d'un texte publié avec des images, l'auteur apporte la version « auteur » telle qu'acceptée par l'éditeur (et non la version publiée) et que souvent les images se trouvent en fin de texte, en continu. Ce problème n'existe pas sur Academia puisque l'auteur dépose la version publiée. J. Baudry fait remarquer que sur HAL le droit d'auteur est mieux respecté (l'auteur dépose la version « auteur » validée par l'éditeur mais ne dépose pas la version publiée qui est protégée par les droits de l'éditeur (puisque ce sera la version vendue). Par conséquent, ce respect du droit de l'éditeur apporte une contrainte lors du dépôt sur HAL puisque l'auteur devra remettre en forme le document.

N. Jaëck relève suite au dernier apéro recherche qu'il y a beaucoup d'intérêt pour Chat GPT. Plusieurs questions se posent : que faire pour travailler avec chat GPT, comment former nos étudiants aux bonnes pratiques, nous-mêmes ? Plusieurs collègues ont envie d'une sorte de discussion sur ce sujet. S. Rouissi indique que les IA sont produits par le travail de chercheurs, il est donc opportun d'avoir cette discussion, l'IA a accès aux informations scientifiques. On organisera donc une réunion sous le format d'une discussion avec la communauté en début d'année.

La séance se termine à 17h00 : un cocktail est offert par l'université, et nous sommes invités aux deux sorties de scène par l'OARA.

Fait à Pessac, le 26/12/2023
La Vice-Présidente Recherche
Nathalie Jaëck

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Jaëck', written over a light blue rectangular background.

ANNEXES :

ANNEXE 1 : Projets déposés à l'AAP Région de 2020 à 2024

ANNEXE 2 : Projets déposés à l'AAP Région 2024

ANNEXE 1 : Projets déposés à l'AAP Région de 2020 à 2024

Année AAP	PROJETS DEPOSES			PROJETS FINANCES		
	Nombre projets	Montant PSE	Nombre CD cofinancés UBM	Nombre projets	Montant PSE	Nombre CD cofinancés UBM
2020	10	16 661,00 €	1,5	7	14 661,00 €	1,5
2021	11	13 516,00 €	1,5	8	11 516,00 €	1
2022	8 UBM + 2 portés CNRS avec cofi UBM	19 667,00 €	1	5 UBM + 2 portés CNRS avec cofi UBM	14 245,00 €	0,5
2023	5	13 980,00 €	0,5	1	4 000,00 €	0
2024	2 UBM + 2 portés CNRS avec cofi UBM	7 688,00 €	1,5			

ANNEXE 2 : Projets déposés à l'AAP Région 2024

INTITULE	PORTEUR	UR	COORDINATION	TYPLOGIE	COFI. PSE / ED	BUDGET TOTAL
Circulations des idées et mobilisations féministes dans l'espace transfrontalier des Landes et du pays basque en France et en Espagne	Viviane Albenga	MICA	UBM	Collaboratif (Mono bénéficiaire)	Fonctionnement 1 731,00 € RH : Post Doc 0,00 €	Fonctionnement 16 655,00 € RH : Post doc 46 000,00 €
E.T.C.21. Des écritures théâtrales contemporaines en langue en française en mutations au 21e siècle. Création, diffusion, médiation au sein de la région Nouvelle-Aquitaine. Analyses et mise en place d'un centre numérique de ressources pédagogiques à destination des enseignant·es du secondaire et des publics.	Pierre Katuszewski	ARTES	UBM	Collaboratif (Mono bénéficiaire)	Fonctionnement 2 957,00 € RH : Thèse 60 000 €	Fonctionnement 70 285,00 € RH : Thèse 120 000,00 €
GOUPIL. Produire pour vendre : les estampes et les photogravures de la maison Goupil à l'âge de la révolution industrielle	Auréli Mounier	ARCHEOSCIENCES BORDEAUX	CNRS	Collaboratif (Mono bénéficiaire)	Fonctionnement 3 000,00 € RH : Thèse 63 000 €	Fonctionnement 69 973,40 € RH : Thèse 126 000,00 €
INSTEAD. INvestigations à Saint-Emilion et Aubeterre-sur-Dronne.	Rémy Chapoulie	ARCHEOSCIENCES BORDEAUX	CNRS	Collaboratif (Mono bénéficiaire)	Fonctionnement 0,00 € RH : Thèse 63 000 €	Fonctionnement 175 000,00 € RH : Thèse 126 000,00 € Post doc 59 000,00 €
Total co-financement PSE					7 668,00 €	
Total cofinancement contrats doctoraux					186 000,00 €	